ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Turquie

Question écrite n° 50283

Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard attire l'attention de M. le ministre des affaires etrangeres sur la situation tres preoccupante des droits de l'homme en Turquie. L'union europeenne a conclu une union douaniere avec ce pays bien que le parlement europeen ait demande des mesures concretes en faveur de la democratisation. Or, plusieurs rapports recents font etat d'une degradation de la liberte d'expression et du respect des droits de l'homme : rapport de la Federation internationale des ligues des droits de l'homme, rapport de la commission des droits de l'homme de l'ONU, rapport du comite europeen pour la prevention de la torture. Il lui demande, en consequence, quelle position le Gouvernement francais entend adopter a l'egard de ce pays, en particulier s'agissant de son desir a maintes reprises manifeste d'adherer a l'Union europeenne.

Données clés

Auteur : M. Brard Jean-Pierre
Circonscription : - COM
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 50283
Rubrique : Politique exterieure
Ministère interrogé : affaires étrangères
Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 avril 1997, page 1731